

## LA REPRÉSENTATION DES ÉLITES INTELLECTUELLES DANS LES *CARMINA* : ÉTIENNE DOLET À L'ÉCOLE DE CICÉRON

Étienne Dolet (1508-1546)<sup>1</sup> connut bien les élites intellectuelles de son époque puisqu'il fréquenta, de 1526 à 1528, l'université italienne de Padoue où gravitaient de célèbres intellectuels comme Pietro Bembo<sup>2</sup> ; plus tard, il anima le *sodalitium lugdunense* en chef charismatique<sup>3</sup> et fréquenta à cette occasion les grands écrivains de son époque tels que Clément Marot ou Maurice Scève, pour ne citer que les plus connus<sup>4</sup>. Ses *Carmina*, recueil d'épigrammes qui reflètent sa vie et ses choix littéraires et politiques<sup>5</sup>, évoquent justement bien souvent ces figures d'élite et il serait intéressant de voir quelle représentation Dolet propose d'elles. On s'apercevra ainsi qu'il applique à cette catégorie de personnes une lecture toute cicéronienne car, lorsqu'il démontre que l'élite intellectuelle est privilégiée dans l'accès à la gloire et à l'immortalité, il le fait en des accents qui rappellent, par delà les *topoi*, le *Pro Archia* et le *Songe de Scipion*.

### L'INFLUENCE DU *PRO ARCHIA*

Le *Pro Archia*, fort réputé à la Renaissance<sup>6</sup>, connut de nombreux commentaires à cette époque<sup>7</sup> et les lectures des humanistes comme Pétrarque véhiculèrent l'idée que le lettré

<sup>1</sup> Sur Étienne Dolet, on consultera le livre de R. Copley Christie, *Étienne Dolet, le martyr de la Renaissance. Sa vie et sa mort*, ouvrage traduit de l'anglais sous la direction de l'auteur par C. Stryenski, réimpression de l'édition de Paris, 1886, Slatkine Reprints, Genève, 1969 ; on peut aussi lire, pour complément, J. Boulmier, *Étienne Dolet, sa vie, ses œuvres, son martyre*, Paris, Aubry [Études sur le seizième siècle], 1857 ; O. Galtier, *Étienne Dolet. Vie, œuvres, caractère, croyances*, Paris, Flammarion, 1907 ; M. Chassigne, *Étienne Dolet, portraits et documents inédits*, Paris, Albin Michel, 1930 ; G. Colletet, *Vie d'Étienne Dolet*, édition établie par M. Magnien d'après le ms BN NAF 3073, Genève, Droz, 1992 ; biographie de T. Cave et V. Worth-Stylianou, *Centuriae latinae, Cent une figures humanistes de la Renaissance aux Lumières offertes à J. Chomarat*, études réunies par C. Nativel, Genève, Droz, 1997, p. 317-322. Je renvoie enfin à mon édition moderne des *Carmina*, parue chez Droz en 2009.

<sup>2</sup> C. Kidwell, *Pietro Bembo, lover, linguist, cardinal*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 2004, p. 243-246.

<sup>3</sup> A ce sujet, on pourra consulter divers articles ou ouvrages : J.-C. Margolin, « Le Cercle humaniste lyonnais d'après l'édition des *Epigrammata* (1537) de Jean Visagier », *Actes du colloque sur l'Humanisme lyonnais au XVI<sup>e</sup> siècle. Mai 1972*, publié avec le concours de l'université Lyon II, Presses universitaires de Grenoble, Lyon, imprimerie E. Vitte, 1974, p. 151-183, p. 153 ; C. Marot, *Œuvres*, éd. Defaux, Paris, Garnier, 1993, introduction, p. cl et n. p. 402 ; A. Lefranc, « Le platonisme et la littérature française », *Grands écrivains français de la Renaissance*, Paris, Champion, 1969 (fac-simile de l'édition de Paris, Champion, 1914), p. 63-137 ; I. D. McFarlane, *A Literary History of France, Renaissance France*, Londres-Tonbridge, Ernest Benn Limited, 1974, p. 152.

<sup>4</sup> F. Buisson, *Sébastien Castellion, sa vie et son œuvre (1515-1563). Etudes sur les origines du protestantisme libéral français*, Paris, Hachette, 1892, 2 vol., p. 37-41 ; J.-C. Margolin, « Le cercle humaniste lyonnais d'après l'édition des *Epigrammata* (1537) de Jean Visagier ».

<sup>5</sup> Je renvoie à mon analyse dans mon introduction à l'édition des *Carmina*.

<sup>6</sup> S. Verhulst, chapitre V, 2 : « Fonction sociale de la poésie au Quattrocento », *Poétiques de la Renaissance, Le modèle italien, le monde franco-bourguignon et leur héritage en France au XVI<sup>e</sup> siècle*, sous la direction de P. Galand-Hallyn et F. Hallyn, Genève, Droz, 2001, p. 346-360.

n'était pas un être contemplatif retiré dans sa tour d'ivoire mais l'homme le mieux placé, par ses productions littéraires, pour dispenser la gloire et l'immortalité à ses contemporains.

Cette idée constitue justement un fil directeur de la pensée de Dolet. Elle apparaît déjà dans la préface du tome I des *Commentaires de la Langue latine* (1536), qu'il adresse au fameux Guillaume Budé et où il lui démontre que les hommes de Lettres connaîtront infailliblement l'immortalité :

*Ita immortalitati consecratur scriptorum illustrium nomen; sua ita monumenta docti, suos ita labores ab iniuria oblivionis vindicant. Id quod tu unus omnium prudentissime sagacissimeque providisti. Quo enim tuae in Pandectas annotationes ? quo tres de Asse libri ? Quo tui linguae Graecae Commentarii ? An ullo temporum spatia a literarum studiosis negliguntur ? An sui satietatem ullo unquam tempore parient ? Vivent et vivent in omne prorsus tempus tum ea, tum eorum similia, quibus aeternus custos adest eruditionis magnitudo. Vivent, nec tenebris obscuritateve opprimuntur doctrinae splendore undique collucentia. Tuo nos exemplo et auctoritate adducti, quae utiliora et graviora posteritati futura speramus, ea potissimum conamur : ab interituris abhorremus.*

Ainsi, c'est à l'immortalité qu'est consacré le nom des écrivains illustres; ainsi, les doctes soustraient leurs productions et leurs travaux à l'injustice de l'oubli. Voilà ce que toi seul, dans ton immense prévoyance et ta grande sagacité, as prévu. Car, à quoi bon tes *Annotations aux Pandectes*? A quoi bon tes trois livres du *De Asse*? A quoi bon tes *Commentaires de la langue grecque*? Est-il une seule époque que négligeront les passionnés des Lettres? Feront-ils naître un jour l'ennui d'eux-mêmes? Elles vivront, elles vivront à jamais, ces oeuvres et leurs semblables, dont la grandeur de l'érudition veille en gardienne éternelle. Elles vivront et ni les ténèbres ni l'obscurité ne les écraseront, tant qu'elles brillent de l'éclat de leur science. Forts de ton exemple et de ton autorité, nous cherchons par dessus tout ce qui, selon nos espérances, sera plus utile et possédera plus d'influence sur nos descendants : nous nous détournons avec effroi de ce qui doit mourir.

Tel un prophète, Dolet se dit certain de l'efficacité des Lettres pour échapper à l'oubli, ce que démontre sa confiance en l'avenir et dans le pouvoir des oeuvres majeures de Budé, les *Annotations aux Pandectes* datées de 1508, le *De Asse* de 1519 et les *Commentaires de la langue grecque* de 1529. On note dans cet extrait des échos très nets à certains passages du *Pro Archia* : ainsi, l'expression « *tenebris obscuritate* », associée, à la ligne suivante, à l'image de la lumière, « *doctrinae splendore [...] collucentia* » imite de fort près les mots de Cicéron au paragraphe 14 de son discours, « *quae iacerent in tenebris omnia, nisi litterarum lumen accederet* ».

Étienne Dolet approfondit ses allusions au *Pro Archia* dans plusieurs épigrammes des *Carmina*. Tout comme Cicéron dénigrant, au paragraphe 30 de son discours, les aristocrates romains qui encombraient, selon lui, leur atrium des statues de leurs ancêtres pour prouver leur valeur, Dolet reprend et développe ce *topos* dans l'épigramme I, 51 des *Carmina* :

<i>Ad quendam antiquarum imaginum et signorum ostentatorem</i>	<i>A un qui exhibe ses portraits et ses statues antiques</i>
<i>Imagines simulacraque prisca, quae [suspicias, Ego despicio. Scis quare ? Eo</i>	<i>Les portraits et les vieilles effigies que tu prises,  Moi je les méprise. Tu sais pourquoi ? [C'est parce que,</i>
<i>Certe nomine, vocales quod amo litteras Tibicines et cornicines</i>	<i>Sans doute, j'aime les textes chantés, Joueurs de flûte et Sonneurs de cor</i>

---

<sup>7</sup> J. O. Ward, « Renaissance Commentators on Ciceronian Rhetoric », *Renaissance Eloquence*, ed. J. J. Murphy, Berkeley- Los Angeles-London, University of California Press, 1983, p. 126-173 (p. 149 et 153).

*Virtutis. At odi imagines semper tacitas*

*Similesque Morti frigidae.*

De la Vertu. Mais je hais les portraits toujours

[silencieux

Et semblables à la froide mort.

Le vers 1 constitue une reprise exacte des mots de Cicéron au paragraphe 30 du *Pro Archia*, où l'orateur emploie la tournure « *statuas et imagines, non animorum simulacra* » afin de démontrer que les œuvres littéraires valent mieux que les figures de cire des grandes familles romaines pour véhiculer la vertu et, de ce fait, la gloire. Dolet fait textuellement écho à ces propos en reprenant deux termes sur trois ; le titre de l'épigramme lui-même est significatif car l'interlocuteur, qui a fait le choix des figures de cire et non des Lettres, demeure un quidam et ne peut revendiquer la célébrité ou l'immortalité.

Dans l'épigramme I, 2 du même recueil, Dolet, s'adressant au Roi François I<sup>er</sup>, développe encore ce point de vue de manière plus générale :

*Nil  
tale obstat, ut ne addamur astris et polo.*

*nam sive laude virium,  
seu marte prospero vetusta secula*

*certent, feremus protinus  
primas ; nec ulla gloriae amplitudine*

*cedemus externis locis.*

*sed quando scriptorum elegantium manu  
uatumque caruimus sonis,*

*taciturnitas nostris meritis diu obstitit ;*

*idem superbae Romuli*

*factura proli, ni, quod egisset, modo  
chartae fideles proderent.*

*idem duci factura iam iam punico,*

*et bellicoso Caesari,  
ac forti Achilli, ni, quod egisset, modo*

*chartae fideles proderent.*

*solae vetant musae mori et solae celebrant*

*dignos sacra fama viros ;*

*nec interest an tu vigil sis an iners,  
an ditior Croeso, an inopi  
egentior Iro, an rex potens, an agricola.*

*ut utve vitam transigas,*

*ni lingua doctorum tenebris te eximat*

Rien de

Tel ne nous empêche d'être comptés

[parmi les astres et le ciel.

Car, si par l'éloge de leurs forces  
Ou par le puissant Mars rivalisent les

[siècles antiques,

Nous obtiendrons aussitôt  
La palme ; et par la grandeur de notre

[gloire,

Nous ne le céderons pas aux  
[pays étrangers.

Mais, comme la main d'écrivains raffinés  
Et les accents des poètes inspirés

[nous manquaient,

Le silence fit longtemps obstacle à nos  
[mérites.

Le même sort eût été réservé à la  
[fière lignée

De Romulus, si ses actes du moins

N'étaient pas publiés dans de  
[fidèles feuillets.

Le même sort eût été réservé, dès

[maintenant, au Punique,

Au belliqueux César

Et au courageux Achille, si leurs actes du  
[moins

N'étaient pas publiés dans de  
[fidèles feuillets.

Seules les Muses interdisent qu'on meure  
[et seules elles célèbrent

Des hommes dignes d'une

[réputation intangible :

Peu importe que l'on soit actif ou oisif,

Plus riche que Crésus

Ou plus pauvre que le malheureux Irus,

[roi puissant ou paysan

De quelque façon qu'on passe sa  
[vie,

Si la langue des Savants ne nous arrache

<p><i>et posteriorum annalibus</i></p> <p><i>mandet, tibi quos spiritus virtus dedit,</i> <i>quos fregeris, quos viceris.</i></p> <p><i>quare fave Musis easque amantibus,</i> <i>ut nomen aeternent tuum ;</i></p> <p><i>Gallisque quod deest ad immensum decus,</i></p> <p><i>scripto expleant et litteris.</i></p>	<p>[aux ténèbres Et ne confie aux annales de nos [descendants Le courage que la Vertu nous donna, Ceux qu'on dompta, ceux qu'on [vainquit. Aussi, favorise les Muses et leurs amants, Afin qu'ils rendent ton nom [éternel ; Que l'immense honneur qui manque aux [Français Soit comblé par leurs écrits et [leurs œuvres littéraires.</p>
---	--

S'appuyant sur des exemples divers, Romulus, César, Achille, Hannibal et évoquant l'honneur des Français et du roi François I<sup>er</sup>, Dolet semble a priori parler de la gloire humaine en général et du rôle des intellectuels, comme le suggère l'expression assez vague « *lingua doctorum* » qui ne se rapporte pas à proprement parler au seul monde littéraire. Mais l'on s'aperçoit assez vite que Dolet, comme Cicéron, met en lumière le rôle des écrivains en la matière, car il use de la tournure « *vatum sonis* » qui renvoie explicitement à la poésie épique, tandis que « *chartae fideles, Musis amantibus, scripto et litteris* » désignent elles aussi expressément le monde des Lettres ; l'intertexte confirme cette interprétation car Dolet emploie le terme de « *chartae* » et la tournure « *vetant Musae mori* » directement empruntés à l'ode IV, 8 d'Horace<sup>8</sup> où le poète romain, s'appuyant, comme le fait Dolet dans la pièce qui nous occupe, sur les exemples d'Hannibal et de Romulus, promet à son ami Censorinus ses vers qu'il dit seuls capables de lui conférer l'immortalité. Ainsi, l'humaniste orléanais mêle un intertexte horatien à la conception développée par Cicéron dans le *Pro Archia*.

C'est la même idée qui apparaît dans l'épigramme I, 7 des *Carmina*, où Dolet compare la gloire militaire et la gloire littéraire :

<p><i>Ad Guglielmum Bellaium Langium</i></p> <p><i>Utra laus et gloria maior, litteraria</i> <i>an militaris</i></p> <p><i>Cessate, milites, decus vestrum nostro</i></p> <p><i>Praeferre. Laudabile quidem est turmas armis</i></p> <p><i>Virtute nixis frangere, gentem superare,</i></p> <p><i>Augere regna vel universum orbem ferro</i></p> <p><i>Subigere. Sed Caesar, Pompeius et quotquot</i></p> <p><i>Armis vigerunt, ne nomine quidem noti</i></p> <p><i>Essent, nisi litteratorum ope. Quod si</i> <i>[quaerunt</i></p>	<p>A Guillaume Du Bellay seigneur de Langey <i>Quelles gloire et louange l'emportent, de</i> <i>la littéraire ou de la militaire</i></p> <p>Cessez donc, soldats, de préférer votre [gloire A la nôtre. Certes il est louable de briser [des escadrons Avec des armes qu'étaye le courage, de [dominer une nation, D'accroître ses royaumes, ou, par le fer,</p>
---	--

<sup>8</sup> Horace, Odes, IV, 8, 21 : « *si chartae sileant* » ; 28 : « *Dignum laude virum Musa vetat mori* ».

*Habentque suum decus arma a litteratorum  
Scriptis, fateamini oportet superiorem*

*Phoebi esse gloriam, inferiorem autem Martis.*

[de soumettre  
l'Univers

Entier. Mais de César, Pompée et  
tant

[d'autres  
Qui furent puissants par leurs  
armes, le

[nom ne serait même pas  
connu

Sans l'aide des Lettrés. Si donc les  
armes

[cherchent  
Et obtiennent la gloire par les  
œuvres

Des Lettrés, avouez, il le faut,  
qu'elle est

[supérieure,  
La gloire de Phébus, et inférieure,  
celle

[de  
Mars.

La préférence du poète va clairement à la gloire littéraire, comme il apparaît dans l'organisation même de cette pièce, qui commence par la gloire militaire pour mieux souligner, en fin de compte, la prééminence de la gloire littéraire. Cette idée commune aux deux épigrammes, I, 2 et I, 7, provient encore du paragraphe 30 du *Pro Archia*, où Cicéron explique que les écrivains et les poètes sont là pour faire connaître la geste des grands hommes « *in orbis terrae memoriam sempiternam* ».

A ce discours de Cicéron spécifiquement consacré aux hommes de lettres et à la gloire qu'ils apportent, Dolet associe, pour compléter son portrait de l'intellectuel idéal, un autre fameux ouvrage de l'orateur romain, *Le Songe de Scipion*.

#### LE SONGE DE SCIPION

A la Renaissance, *Le Songe de Scipion* connut, comme le *Pro Archia*, un grand succès ; longtemps mis à part du reste de *La République*, parce qu'il se trouvait souvent associé au commentaire de Macrobie<sup>9</sup>, il fut édité à de nombreuses reprises, notamment chez Sébastien Gryphe en 1532, peu avant l'époque où Dolet devint son correcteur, et en 1538<sup>10</sup>, date à laquelle l'Orléanais commença à quitter le giron de l'imprimerie Gryphe parce qu'il venait d'obtenir un privilège général d'imprimeur pour dix ans. Ce traité fut aussi abondamment commenté à cette époque, notamment par J.-L. Vives en 1519<sup>11</sup> et par P.

<sup>9</sup> Macrobe, *Commentaire au Songe de Scipion*, texte établi, traduit et commenté par M. Armisen-Marchetti, Paris, Les Belles Lettres, 2003, tome I, introduction, p. XXV.

<sup>10</sup> R. Cooper, « Bibliographie sommaire d'ouvrages sur le songe publiés en France et en Italie jusqu'en 1600 », *Le Songe à la Renaissance*, F. Charpentier, Saint-Étienne, Université de Saint-Étienne, 1990, p. 255-271.

<sup>11</sup> J.-L. Vives, *Opera*, Bâle, 1555, 2 volumes ; éd. moderne : *Somnium et Vigilia in Somnium Scipionis*, ed. with an introduction, translation and notes, E. V. George, Greenwood, Attic press, 1989.

Ramus en 1546<sup>12</sup> ; il inspira, certainement à travers des relais comme *Le Songe de Poliphile*, Hélisenne de Crenne, dans *Le Songe de Madame Hélisenne*, en 1540<sup>13</sup> et François Habert, en 1542, dans le *Songe de Pantagruel*<sup>14</sup>. La thèse développée par Cicéron dans le *Songe* est que l'homme vertueux ne meurt pas complètement, car son âme s'envole vers les Cieux, telle l'âme des gouvernants méritants. Elle complète donc à merveille la conception du *Pro Archia*.

Dolet reprend justement l'idée de l'immortalité des intellectuels à plusieurs reprises pour mettre en relief ses figures de l'élite intellectuelle. Dès le tome I des *Commentaires de la Langue latine*, il affirmait cette opinion, à l'article *mors* (colonnes 1162-1165), dont voici quelques lignes :

*Gradibus vitae demonstratis, nunc ad mortem labimur, vitae extremae lineam, morituris terribilem, immortalibus vero ridiculam : id est, vel armorum gloria, vel litterarum laude celebribus. Etenim animae a corpore dissolutione sene in perpetuum interiturum, cui certa est post mortem in omne tempus vita, virtutis celebritate quaesita ? [...] Scilicet quicquam hactenus mors in Themistoclem. Demosthenem [...] Budaeum, Longolium, Macrinum, Mainum, M. Scaevam, Richerium, Hug. Salelium, Bembum, Sadoletum, Vidam, Sannazarium, Erasmus Roterodamum.*

Un fois les âges de la vie mis en lumière, nous glissons maintenant vers le sujet de la mort, terme extrême de la vie, seuil terrible pour ceux qui sont destinés à mourir, mais vraiment ridicule pour les immortels, c'est-à-dire ceux que la gloire des armes ou l'éloge des lettres a rendus célèbres. Et en effet, après que l'âme s'est séparée du corps, se meurt-il à jamais, l'homme à qui, après la mort, est assurée une vie éternelle acquise par la fréquentation de la vertu ? [...] Assurément, la mort ne peut rien contre Thémistocle, Démosthène, [...] Budé, Longueil, Macrin, Du Maine, Maurice Scève, Richier, Hugues Salel, Bembo, Sadolet, Vida, Sannazar, Erasme de Rotterdam.

Cet article développe plusieurs points abordés dans le *Songe*. Dolet reprend au traité romain l'idée que l'âme est associée au corps et qu'elle s'en sépare dans la mort (§ 14 : « *e corporis uinclis euolauerunt* » ; § 29 : « *inclusus in corpore* ») ; certes, il s'agit d'une idée fort répandue, notamment dans la pensée chrétienne, mais elle est associée à d'autres considérations que l'on trouve aussi dans le même traité : l'idée d'éternité réservée aux hommes d'action, que Dolet formule à travers le rythme binaire « *vel armorum gloria, vel litterarum laude* » et grâce à une énumération de célèbres figures d'Anciens, Thémistocle le grand stratège et Démosthène le grand orateur, complétée par l'évocation d'intellectuels contemporains de tous horizons, français et italiens, pour finir sur le savant Erasme.

Dolet fait écho à d'autres points du *Songe de Scipion* dans l'épigramme IV, 1 des *Carmina*, consacrée au décès du cicéronien Christophe de Longueil :

<i>Longolii o utinam potuisset lingua docta tantum</i>	Si seulement elle avait eu autant de force, la
	[Docte langue de Longueil,
<i>Apud rapacem Mortem acreisque Parcas,</i>	Auprès de la Mort rapace et des âpres
	[Parques, que
<i>Quantum olim valuit dicendo, voce dum disertata</i>	Jadis elle en eut dans ses discours, tandis que
	[d'une voix éloquente,

<sup>12</sup> H. Busson, *Le rationalisme dans la littérature française de la Renaissance (1533-1601)*, nouvelle édition, revue et augmentée, Paris, Vrin, 1971, p. 267.

<sup>13</sup> H. de Crenne, *Le Songe de Madame Hélisenne*, édition établie par J.-P. Beaulieu et D. Desrosiers-Bonin, Paris, Champion, 2007 ; les éditeurs signalent combien l'auteur du *Songe* renvoie à Cicéron (p. 24).

<sup>14</sup> Paris, A. Saulnier, 1542, in-8° : Pantagruel y aperçoit en songe son père Gargantua qui lui donne des conseils sur ses choix de vie.

<i>Romae catervas flecteret stupentes ;</i>	Elle fléchissait les troupes stupéfaites de [Rome <sup>15</sup> ,
<i>Viveret incolumis, nec funere concidisset atro,</i>	Il vivrait sain et sauf et ne serait pas tombé [Victime de la noire Mort,
<i>Dignus perenni temporum recursu.</i>	Digne de revenir dans l'éternité des [siècles.
<i>Sed vivit, neque morte ulla exstinguetur, arce tectus</i>	Mais il est vivant et nulle mort ne l'atteindra, [protégé par le rempart
<i>Famae micantis nominisque magni.</i>	D'une réputation brillante et d'un grand [renom.
<i>Aere perennius exegit monumentum, ad astra late</i>	Il a achevé un monument plus durable que [l'airain, lui dont
<i>Laus cuius ingens et loquax volavit ;</i>	La gloire immense et éloquente s'est [envolée bien haut vers les astres ;
<i>Quod non annorum series, nec flatus impotentis</i>	Et ce monument, ni la suite des années ni le [souffle du puissant
<i>Austri, nec imbres diruent edaces.</i>	Auster ni les voraces pluies ne le [détruiront.
<i>Sydera dum Coelo haerebunt, ac Ursa obibit axem</i>	Tant que les étoiles seront fixées dans le ciel, [que l'Ourse parcourra son axe
<i>Cursuque tardo per Polum meabit,</i>	Et d'une course lente circulera à travers [le Ciel,
<i>Longolio Hesperii quique ortum solis intuentur,</i>	Pour Longueil, l'Occident et tout ce qui voit le [lever du soleil,
<i>Omnes vicissim gloriam vovebunt.</i>	Tous, tour à tour, formuleront des vœux pour sa [gloire.

Au cœur de l'imitation de l'Ode III, 30 d'Horace, « *Aere perennius exegi monumentum* », Dolet insère l'image de la renommée resplendissante, « *famae micantis* », image qui appartient à la rhétorique de la gloire au XVI<sup>e</sup> siècle, comme l'a montré F. Joukovsky<sup>16</sup>, et rappelle évidemment aussi la conception du *Songe* : de même que les hommes de gouvernement jouissent d'une vie éternelle au ciel, selon le paragraphe 13 du *Songe* (« *ubi beati aevo sempiterno fruuntur* »), de même Christophe de Longueil connaîtra l'éternité (« *neque morte ulla exstinguetur* ») ; selon Cicéron, le bonheur est garanti aux hommes de mérite par leurs actes (paragraphe 29 : « *Sunt autem optima curae de salute patriae, quibus agitatus et exercitatus animus uelocius in hanc sedem et domum suam peruolabit* »), tandis que Longueil, lui, est protégé (« *tectus* ») par sa propre gloire terrestre ; le vers « *Dignus perenni temporum recursu* » semble confirmer l'emprunt au *Songe* : l'adjectif initial renvoie à l'idée de mérite et de vertu, et Longueil apparaît ainsi comme un homme dont les actes lui permettent l'accès à l'éternité ; l'image du retour fait écho, elle, à la fin du paragraphe 13, « *hinc profecti sunt huc reuertuntur* » ; elle permet d'associer Longueil aux hommes d'Etat vertueux qui, à ce titre, ont accédé à l'éternité.

<sup>15</sup> Dolet fait allusion à un événement réel : alors que Longueil venait d'être décoré du titre de citoyen romain, des bandes d'hommes en armes cherchèrent à l'attaquer car, dans son *Panegyrique de Louis IX* (1508 ou 1509), il avait proféré des propos déplaisants contre Rome. Longueil réagit en composant un discours intitulé *Christophori Longolii civis Romani perduellionis rei defensio* dont le style cicéronien éblouissant lui valut la victoire sur ses adversaires (Th. Simar, *Christophe de Longueil, humaniste*, Louvain, Bureau du recueil, 1911, p. 63 et suivantes ; *Centuria latinae*, p. 517).

<sup>16</sup> F. Joukovsky, *La gloire dans la poésie française et néo-latine du XVI<sup>e</sup> siècle (des rhétoriciens à Agrippa d'Aubigné)*, Genève, Droz, 1969, p. 309 pour l'idée d'éclat et de luminosité et p. 601-605 pour la figure de la Renommée (*fama*).

On retrouve d'autres échos du *Songe* dans l'épigramme IV, 6 dédiée à Lefèvre d'Étapes :

<i>Nulla politam Galliam cultu artium</i>	Comme la France ne brillait d'aucune culture
<i>Tandem miseratus Rex hominum et divum</i>	[artistique, Enfin apitoyé, le Roi des hommes, Père des
<i>Nasci Fabrum iussit, Fabrum sed eum</i>	[dieux, Ordonna que naquit Lefèvre <sup>17</sup> , ce Lefèvre
<i>Nulli secundus qui esset arte, vel ingenio.</i>	Qui n'avait pas son égal en savoir et en talent.
<i>Qua natus est causa, affabre ipse Galliam</i>	Né pour cela, par son travail d'orfèvre, lui- [même
<i>Cultu artium omnium expolivit ; tum</i>	Fit briller la France dans la culture de tous les
<i>Functus, rediit quo omnes redeunt Coelo</i>	[savoirs ; alors sa mission Accomplie, il revint là où reviennent tous les
<i>Tanti interitum viri quid aegre fers potius,</i>	[enfants du Ciel. Le trépas d'un tel homme, pourquoi le
<i>Quam gratulare mortuo aeternum decus ?</i>	[regretter plutôt Que de le féliciter, dans la mort, d'un honneur [éternel ?

Étienne Dolet se livre à un récit étiologique amusant, souligné par le jeu de mots sur *Fabrum*, Lefèvre et *Affabre*, adverbe caractérisant la manière dont l'évangéliste a réussi à cultiver la nation française. Mais son retour, à sa mort, parmi les dieux (« *rediit quo omnes redeunt Coelo sati* ») renvoie directement au terme « *reditum* » employé par Cicéron au paragraphe 18 du *Songe* : « *docti homines nervis imitati atque cantibus aperuerunt sibi reditum in hunc locum, sicut alii qui praestantibus ingeniis in uita humana diuina studia coluerunt* ». Outre l'idée de retour, on note en effet la même idée de communion.

Étienne Dolet présente donc, à l'analyse, une conception des élites intellectuelles et des hommes de Lettres nettement inspirée de son modèle stylistique Cicéron : comme l'Arpinate, l'humaniste considère que seul le poète peut sauver ses contemporains de l'oubli ; sa renommée l'abrite lui-même, de même que l'action protégeait les hommes politiques aux yeux de Cicéron. Les deux auteurs sont complémentaires car l'homme de Lettres est protégé de toutes parts, aussi bien par le bien qu'il dispense aux grands que par son propre talent qui lui garantit une vie éternelle.

On reconnaît dans cette démarche les choix stylistiques de Dolet, cicéronien non seulement dans l'écriture, mais aussi dans les idées. Mais si Dolet, comme Cicéron, applique cette conception de la vie et de l'immortalité à tous les hommes, du moment qu'ils se livrent à l'action, le plus souvent, il infléchit cette idée pour la réserver aux seuls écrivains et les placer sur un piédestal. Bien plus, on perçoit un humaniste en quête de reconnaissance, désireux lui aussi de se hisser sur ce même sommet et peut-être tellement effrayé par l'idée de la mort qu'il espère se garantir à lui-même, par son propre talent, une gloire éternelle, et cherche à s'en convaincre.

L'on pourrait finir en comparant les conceptions de Dolet en matière d'immortalité à celles d'un de ses célèbres contemporains, Joachim du Bellay, afin de mesurer son

<sup>17</sup> Le thème du messenger des Dieux envoyé sur terre est un *topos* qu'on peut trouver chez Bourbon, *Nugae* (1533) 538 par exemple (voir l'édition moderne de S. Laigneau-Fontaine, Genève, Droz, 2008).



originalité. Le poète angevin, s'inspirant de Cicéron et Pétrarque<sup>18</sup> et souscrivant à la vogue du sonnet à la Renaissance<sup>19</sup>, écrivit, à la suite des *Antiquités de Rome* (1558), un ensemble de sonnets qu'il intitula *Songe ou Vision sur le même sujet*. Dans les quinze pièces qui composent cette partie, il donne à voir des monuments, des emblèmes et des symboles, qui, dès leur apogée, s'écroulent avec fracas. L'hypothèse de G. Gadoffre<sup>20</sup> selon laquelle cette série de pièces hermétiques possède un sens symbolique et formule une critique de la papauté, ou celle de G. Demerson<sup>21</sup>, qui y voit une déploration de la translation de l'empire romain au saint-Empire romain germanique, sont toutes deux très séduisantes ; sans aller aussi loin, l'on peut se contenter de constater le profond pessimisme qui imprègne ces vers<sup>22</sup>, pessimisme qui semble même déborder sur la conception de la poésie dans d'autres sonnets des *Antiquités* ; ainsi, dans la pièce XXXII, la dernière du recueil, qui précède immédiatement le *Songe*, le poète met en doute l'immortalité que pourraient lui acquérir ses vers :

Espérez-vous que la postérité  
Doive (mes vers) pour tout jamais vous lire ?  
Espérez-vous que l'œuvre d'une lyre  
Puisse acquérir telle immortalité ?

Si sous le ciel fut quelque éternité,  
Les monuments que je vous ai fait dire,  
Non en papier mais en marbre et porphyre,  
Eussent gardé leur vive antiquité.

En rapprochant, comme le fait D. Desrosiers-Bonin<sup>23</sup>, Dolet et Du Bellay, l'on peut souligner la parfaite confiance du premier et le profond pessimisme du second. L'humaniste orléanais ne doutait pas un instant de la survie possible des hommes de Lettres. Peut-être faisait-il ainsi preuve de *l'hubris* que stigmatise justement Du Bellay dans le *Songe*.

<sup>18</sup> Sonnet XXIV du *Canzoniere*.

<sup>19</sup> Le *Songe de Poliphile*, qui connut un succès européen et plusieurs traductions en français (chez Jean Martin en 1546, 1554 et 1561 par exemple), en constitue une belle preuve.

<sup>20</sup> G. Gadoffre, *Du Bellay et le sacré*, Paris, Gallimard, 1978, p. 151-182.

<sup>21</sup> G. Demerson, « Le *Songe* de Du Bellay et le sens des recueils romains », *Le Songe à la Renaissance*, études réunies et publiées par F. Charpentier, Lyon, Association d'études sur l'humanisme, la Réforme et la Renaissance, 1990, p. 169-178.

<sup>22</sup> J.-C. Ternaux explique le pessimisme des *Antiquités* par l'influence de l'imitation de la *Pharsale* de Lucain (« La ruine et la cendre. L'imitation de Lucain dans les *Antiquités de Rome* et le problème des genres », *Du Bellay et ses sonnets romains*, études sur les *Regrets* et les *Antiquités de Rome* réunies par Y. Bellenger, Paris, Champion, 1994, p. 227-245).

<sup>23</sup> D. Desrosiers-Bonin, « Le *Songe de Scipion* et le commentaire de Macrobie à la Renaissance », *Le Songe à la Renaissance*, p. 71-81.

BIBLIOGRAPHIE

*Du Bellay et ses sonnets romains*, études sur les *Regrets* et les *Antiquités de Rome* réunies par Y. Bellenger, Paris, Champion, 1994.

*Le Songe à la Renaissance*, éd. F. Charpentier, Saint-Étienne, Université de Saint-Étienne, 1990

BOURBON, N., *Nugae* (1533), éd. traduite et annotée par S. Laigneau-Fontaine, Genève, Droz, 2008.

BUSSON, H., *Le rationalisme dans la littérature française de la Renaissance (1533-1601)*, nouvelle édition, revue et augmentée, Paris, Vrin, 1971.

COPLEY CHRISTIE R., *Étienne Dolet, le martyr de la Renaissance. Sa vie et sa mort*, ouvrage traduit de l'anglais sous la direction de l'auteur par C. Stryiński, réimpression de l'édition de Paris, 1886, Slatkine Reprints, Genève, 1969.

CRENNE, H. de, *Le Songe de Madame Hélysienne*, édition établie par J.-P. Beaulieu et D. Desrosiers-Bonin, Paris, Champion, 2007.

DOLET, E., *Carmina*, éd. traduite et commentée par C. Langlois-Pézeret, Genève, Droz [Travaux d'Humanisme et Renaissance n°455], 2009.

GADOFFRE, G., *Du Bellay et le sacré*, Paris, Gallimard, 1978.

JOUKOVSKY, F., *La gloire dans la poésie française et néo-latine du XVI<sup>e</sup> siècle (des rhétoriciens à Agrippa d'Aubigné)*, Genève, Droz, 1969.

MARGOLIN, J.-C., « Le Cercle humaniste lyonnais d'après l'édition des *Epigrammata* (1537) de Jean Visagier », *L'humanisme lyonnais au XVI<sup>e</sup> siècle*, Grenoble, 1974.

